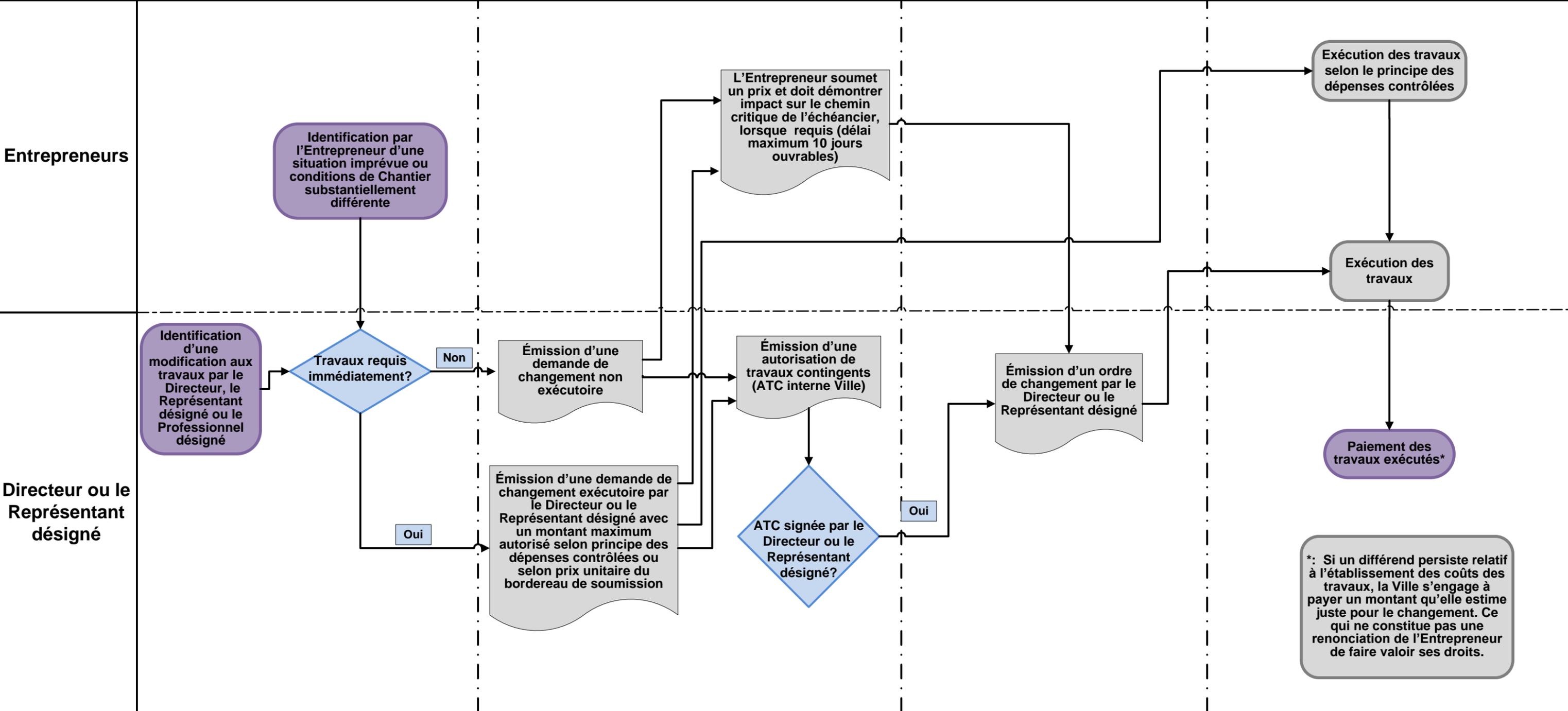


Processus de gestion des changements

Responsable	Phase 1: Identification d'un changement	Phase 2: Demande de changement	Phase 3: Ordre de changement	Phase 4: Exécution des travaux liés à l'ordre de changement et paiement des travaux exécutés
-------------	---	--------------------------------	------------------------------	--



*: Si un différend persiste relatif à l'établissement des coûts des travaux, la Ville s'engage à payer un montant qu'elle estime juste pour le changement. Ce qui ne constitue pas une renonciation de l'Entrepreneur de faire valoir ses droits.

Gestionnaires **Approbation d'une demande de changement, d'une autorisation des travaux contingents et d'un ordre de changement**

LÉGENDE	 Activité	 Décision	 Sous processus	 Document	 Début / fin
---------	--	--	---	--	---